

# Code graphique des signaux, signification des feux et panneaux

Le tableau ci-dessous donne la désignation des principaux symboles employés pour représenter les signaux sur les plans de gares, triage et bifurcations donnés dans les pages suivantes. Notez bien qu'il ne nous était pas possible, dans le cadre de cet ouvrage consacré au « tracé du réseau », d'entrer plus

dans les détails, notamment en ce qui concerne l'aspect, les dimensions et les relations existantes entre ces divers signaux. Toutes ces précisions vous sont données dans la série de fascicules « Signaux et installations fixes » des éd. Loco-Revue.

## CODE DES FEUX

	ROUGE		BLANC
	JAUNE		VIOLET
	VERT		FEU VIOLET

## SIGNAUX ET FEUX

1		<b>CARRE</b> 2 feux rouges
2		<b>CARRE VIOLET</b> 1 feu violet
3		<b>DISQUE</b> 1 feu jaune + 1 feu rouge
4		<b>SEMAPHORE</b> 1 feu rouge
5		<b>AVERTISSEMENT</b> 1 feu jaune
6		<b>RALENTISSEMENT</b> 2 feux jaunes horizontaux
7		<b>RAPPEL DE RALENT.</b> 2 feux jaunes verticaux

## SIGNAUX LUMINEUX ET T.I.V.

8		INDICATEUR DE DIRECTION
9		GUIDON D'ARRET
10		INDICATEUR LUMINEUX
11		TIV A DISTANCE
12		TIV DE RAPPEL
13		TIV POUR AUTORAILS
14		TIV POUR TRAINS > 140 Km/h

Code des feux : ce code permet d'identifier la couleur des feux indiquée par les divers panneaux lumineux ou signaux mécaniques figurés sur les schémas de l'ouvrage.

### Signaux et feux :

1. Arrêt absolu.
2. Arrêt absolu sur voie de service (accès éventuel à voie principale).
3. Commande la marche à vue, ou, en voie unique : l'arrêt obligatoire en gare.
4. Arrêt pour l'espacement des trains, franchissable en double voie sous conditions précises.
5. Annonce la proximité d'un carré ou d'un sémaphore.
6. Limitation de vitesse à 30 km/h.
7. Rappel de limitation à 30 km/h.
8. Les feux sont blanc lunaire.
9. Arrêt en gare ou avant un P.N., etc.
10. Indication donnée en gare au mécanicien.
11. Tableau indicateur de vitesse limite.
12. Exécution de la vitesse limite affichée.

## SIGNAL LUMINEUX DE MANŒUVRE

15		<b>TIREZ</b> : Allumage alterné de 2 feux blancs sur une ligne verticale.
		<b>REFOULEZ</b> : Allumage alterné de 2 feux blancs sur une ligne horizontale.
		<b>ARRETEZ</b> : Extinction complète des feux présentés

## BIFURCATIONS

16		EN TALON		EN POINTE
----	--	----------	--	-----------

## TABLEAUX

17		VOIE DE SERVICE	
18		HEURTOIR D'UNE VOIE EN IMPASSE.	
19		Peut donner les indications suivantes: - HEURTOIR A ... m ou - IMPASSE ou - LIMITE DE MANŒUVRE etc.	
20		Allumé autorise le refoulement	
21		ou	PANCARTE
22		ou	REPÈRE D'ENTRÉE
23		CHEVRON	
24		DEBUT D'UNE ZONE DE RALENT	
25		FIN D'UNE ZONE DE RALENT.	
26		LIMITE DE MANŒUVRE	
27		GRUE HYDRAULIQUE	
28		GRUE DE CHARGEMENT	

### 13-14. T.I.V. spécialisés.

15. Signaux particuliers de manœuvre en gare (trilage).
16. Ces signaux ne sont plus employés aujourd'hui.
17. Indique que la direction donnée est celle d'une voie de service.
- 18-19. Annonce une voie de service en impasse.
20. Signal de manœuvre en gare.
21. L'inscription « gare » annonce, sur une ligne à voie unique à signalisation simplifiée, l'approche d'une gare.  
La pancarte noire et blanche annonce, sur une ligne à voie unique à signalisation simplifiée, l'approche d'un établissement autre qu'une gare, et dont les aiguilles ne doivent pas être franchies à plus de 30 km/h.
- 22-23. Repère un ralentissement nécessaire au franchissement d'une ou de plusieurs aiguilles, utilisées également comme repère d'entrée en gare en voie unique à signalisation simplifiée.
24. Repère une zone à franchir à vitesse limitée.
25. Reprise de la vitesse normale.
26. Limite la zone de manœuvres sur voie principale en sortie de gare.